PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

TABLE RONDE

150 ANS DE LA SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

09 décembre 2019

Grande salle des séances de l'Institut de France - Chambre criminelle de la Cour de cassation

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 4 DÉCEMBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

La participation à ce colloque est gratuite

Programme

Études sur 150 ans d'histoire de la Société de législation comparée

De 9h à 12h30 - Grande salle des séances de l'Institut de France, 23 Quai de Conti 75006 PARIS

Accueil
Dominique HASCHER, président de la Société de législation comparée, conseiller à la Cour de cassation

Introduction
Nicolas CORNU THÉNARD, secrétaire général de la Société de législation comparée, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Naissance et affirmation de la Société de législation comparée (1869-1900)
Pierre ALLORANT, profeseur d'histoire du droit, doyen de la faculté de droit d'Orléans
Walter BADIER, maître de conférences en histoire à l'Université d'Orléans

La société de législation comparée et le Congrès de Paris. Rupture ou continuité ?
David DEROUSSIN, professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3

Les relations internationales à travers le* Bulletin de la Société de législation comparée *(1900-1945)
Joël HAUTEBERT, professeur à l'université d'Angers

Les relations internationale à travers la* Revue internationale de droit comparé *(1949-2000)
Sylvain SOLEIL, professeur à l'université de Rennes 1
Nicolas CORNU THÉNARD, secrétaire général de la Société de législation comparée

Mutations et missions de la Société de législation comparée au XXIe siècle
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, conseillère d'Etat, ancienne présidente de la Société de législation comparée

Un modèle de société savante au service du droit comparé

De 14h30 à 18h - Chambre criminelle de la Cour de cassation, 5 Quai de l'horloge 75001 PARIS

Ouverture
Chantal ARENS, première présidente de la Cour de cassation

Conférence introductive
Antoine GAMBARO, professeur émérite de l'université de Milan et président de l'Association internationale des sciences juridiques

Table ronde : Une société savante rassemblant la diversité des juristes
Jacques FOURVEL, conseiller du président du groupe Casino, vice-président de la Société de législation comparée
Marie GORÉ, directeur de l'Institut de droit comparé, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
Didier LE PRADO, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien président de l'Ordre
Timothée PARIS, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien secrétaire général de la Société de législation comparée
Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation, vice-présidente de la Société de législation comparée

Proclamation des résultats du premier concours de droit comparé

Assemblée générale de la Société de législation comparée

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant **le 4 décembre** auprès de la Société Legislation Comparée.
La participation à ce colloque est gratuite. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.
Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.